

Invitation à la sélective nationale de Marathon

Vichy les 8 et 9 septembre 2012

Conditions techniques

Organisateur	Comité Départemental de l'Allier
Inter région	Sud
Nom de la compétition	Sélection Nationale de Marathon
Lieu	Vichy
Bassin	Lac d'Allier
Date	8 et 9 septembre 2012
Date début des inscriptions	13 août 2012 Les inscriptions ne sont prises en compte que si le bordereau officiel 2012 d'engagement est accompagné du chèque représentant les droits inscriptions. Vous voudrez bien prêter une attention particulière quant à l'élaboration et la lisibilité de vos inscriptions sur le bordereau : H/D et N° Licence à 9 chiffres
Date de fin de réception des inscriptions	28 août 2012 (y compris les courriers)
Les licences, certificats médicaux et pagaies vertes E C seront vérifiés via le site Extranet FFCK à la réception des inscriptions.	
Adresse d'envoi des inscriptions	Pascal CLANET Email : clanet.pascal@orange.fr 555, chemin des rossignols 33290 LE PIAN MEDOC Téléphone 06 47 62 94 11
Inscription centralisée par Intranet	http://ckcmondelange.org/inscriptions/sud/ fermeture le 28 août 2012 à minuit
Montant des droits d'inscription	4 € par bateau de cadets à vétérans chèque à l'ordre de la FFCK (gratuit pour les minimes)

Caution	<p>Pour toutes les épreuves officielles, les inscriptions doivent être accompagnées d'une caution (chèque du club) versée à l'occasion de la première sélection nationale Course en Ligne ou marathon. Le montant est fixé en fonction du nombre d'inscrits du club :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 € jusqu'à 10 bateaux inscrits - 100 € de 11 à 20 bateaux inscrits - 200 € à partir de 21 bateaux <p>Chèque signé à l'ordre de FFCK (sans aucune autre mention)</p>
Caution plaquette	<p>Une caution (chèque de 50 € à l'ordre de Comité Départemental CK de l'Allier) sera demandée sur place à chaque club pour le prêt des plaquettes numéros</p>
Accueil des clubs	<p>Samedi 8 septembre de 16 à 18 h</p>
Réunion de confirmation	<p>Samedi 8 septembre à 19 h à la Tour des Juges (Centre Omnisports de Vichy). Présence obligatoire du responsable de chaque club. Cette réunion sera suivie d'un vin d'honneur à 20 h</p>
Juge arbitre	<p>Michel CLANET, Président de l'inter région sud de Course en Ligne</p>
R1	<p>Philippe GODET, Président de la Commission Course en Ligne du Comité d'Auvergne de Canoë-Kayak</p>
Responsable technique	<p>Claude BENEZIT CTS Auvergne 06 67 02 86 31 cbenezit@ffck.org</p>
Sécurité	<p><u>Règlement FFCK</u> <u>Nb.</u>: Selon les conditions météorologiques, l'organisateur se réserve le droit de rendre le port du gilet de sauvetage obligatoire (il est obligatoire pour les minimes).</p>
Tenue aux couleurs du club	<p>Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire pendant les courses.</p>
Information concernant la lutte contre le dopage	<p>Dans le cadre d'un prélèvement sanguin qui peut être effectué lors d'un contrôle anti dopage, les compétiteurs et compétitrices mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale. Le modèle d'autorisation parentale est téléchargeable sur le site fédéral :</p> <p>http://www.ffck.org/renseigner/index2.php3?page=savoir/sante/Lutte%20antidopage.html</p>
Catégories et distances	<p>Courses uniquement sur la journée du Dimanche en fonction des inscriptions dans chaque catégorie (monoplace le matin, équipage l'après midi)</p>

Conditions d'accueil	
Hébergement	<p>Sur place au Centre International de Séjour (Centre Omnisports) :</p> <p>Pension complète à 35 € comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Repas du samedi soir – Chambre (standard) – Petit déjeuner – Repas du dimanche midi <p><u>Réservation à faire avant le 10 juin 2012</u> sur le formulaire joint en annexe 1</p>
Restauration	<p>Au CIS (cf. annexe 1)</p> <p>Sur le site le dimanche : sandwiches, gâteaux, boissons chaudes et froides...</p>
Hôtels	<p><u>Liste des hôtels :</u> http://www.ville-vichy.fr/hebergement-hotel-camping-vichy.htm</p>
Campings	<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Attention le camping est interdit sur tout le Centre Omnisports</p> </div> <p><u>Liste des campings :</u> http://www.ville-vichy.fr/hebergement-hotel-camping-vichy.htm</p>
Accès	<p>Annexe 3</p>

ANNEXE 1

Réservation **HÉBERGEMENT** et/ou **RESTAURATION** au CIS (Centre International de Séjour)

À envoyer à :

Comité d'Auvergne de Canoë Kayak
À l'attention de Claude BENEZIT
Plan d'eau – Rue des Laveuses
63800 COURNON D'AUVERGNE

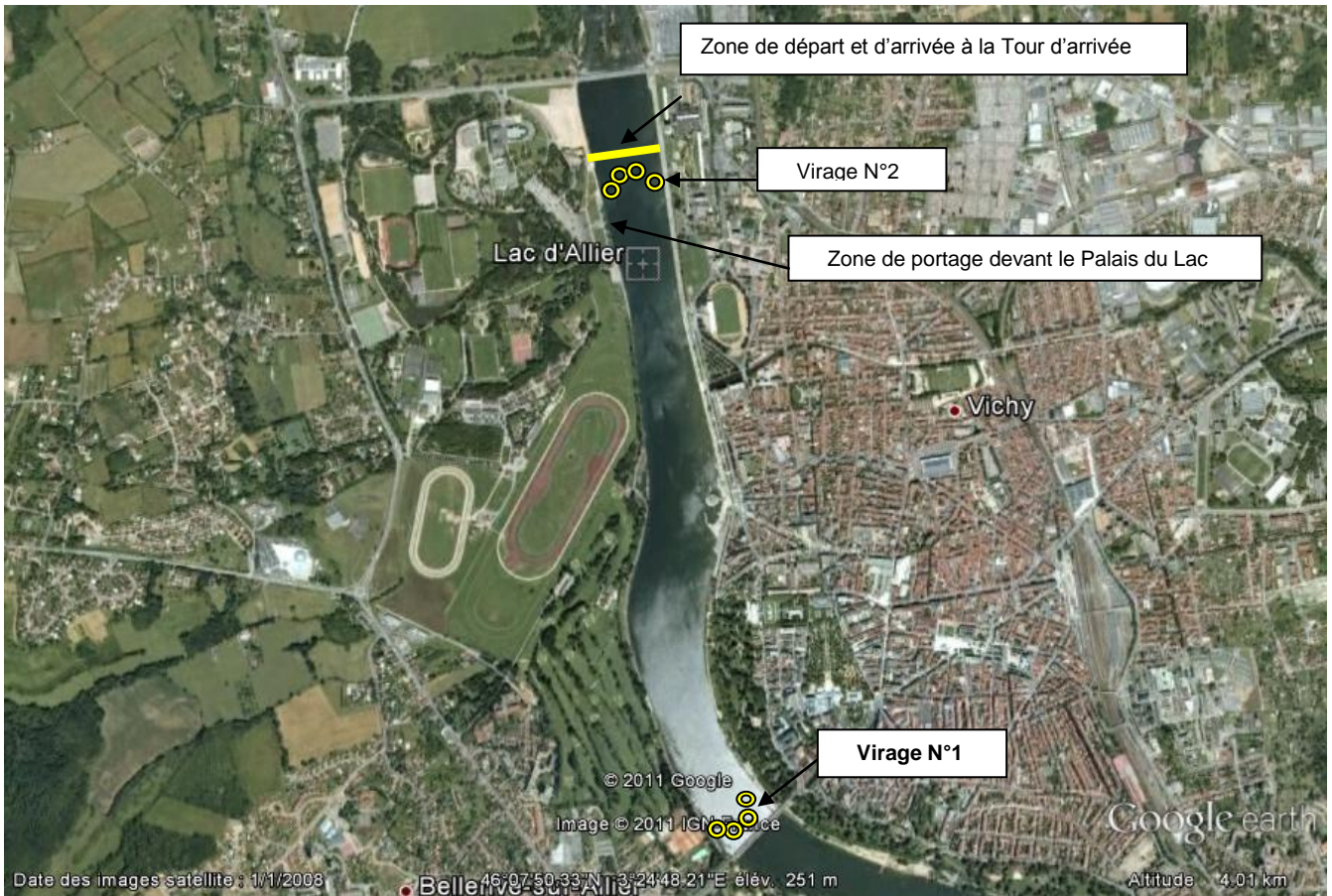
Nom du club :
Ville :
Nom et coordonnées du responsable :	Nom : Prénom : Adresse : Portable : Mail :
Nombre de personnes en pension complète : Pension complète comprenant : – Repas du samedi soir – Chambre (standard 2 personnes) – Petit déjeuner – Repas du dimanche midipersonnes X 35 € =€
Nombre de personnes pour uniquement l'hébergement au CIS (chambre standard)personnes X 15 € =€
Nombre de personnes pour uniquement le diner samedi 8/9personnes X 13 € =€
Nombre de personnes pour uniquement le petit déjeuner du dimanche 9/9personnes X 6 € =€
Nombre de personnes pour uniquement le déjeuner du dimanche 9/9personnes X 13 € =€
Total dû =€
Acompte 30 % =€

Réservation de l'hébergement et/ou de la restauration au CIS à faire **avant le 10 juin** avec un chèque d'acompte de 30 % à l'ordre de :

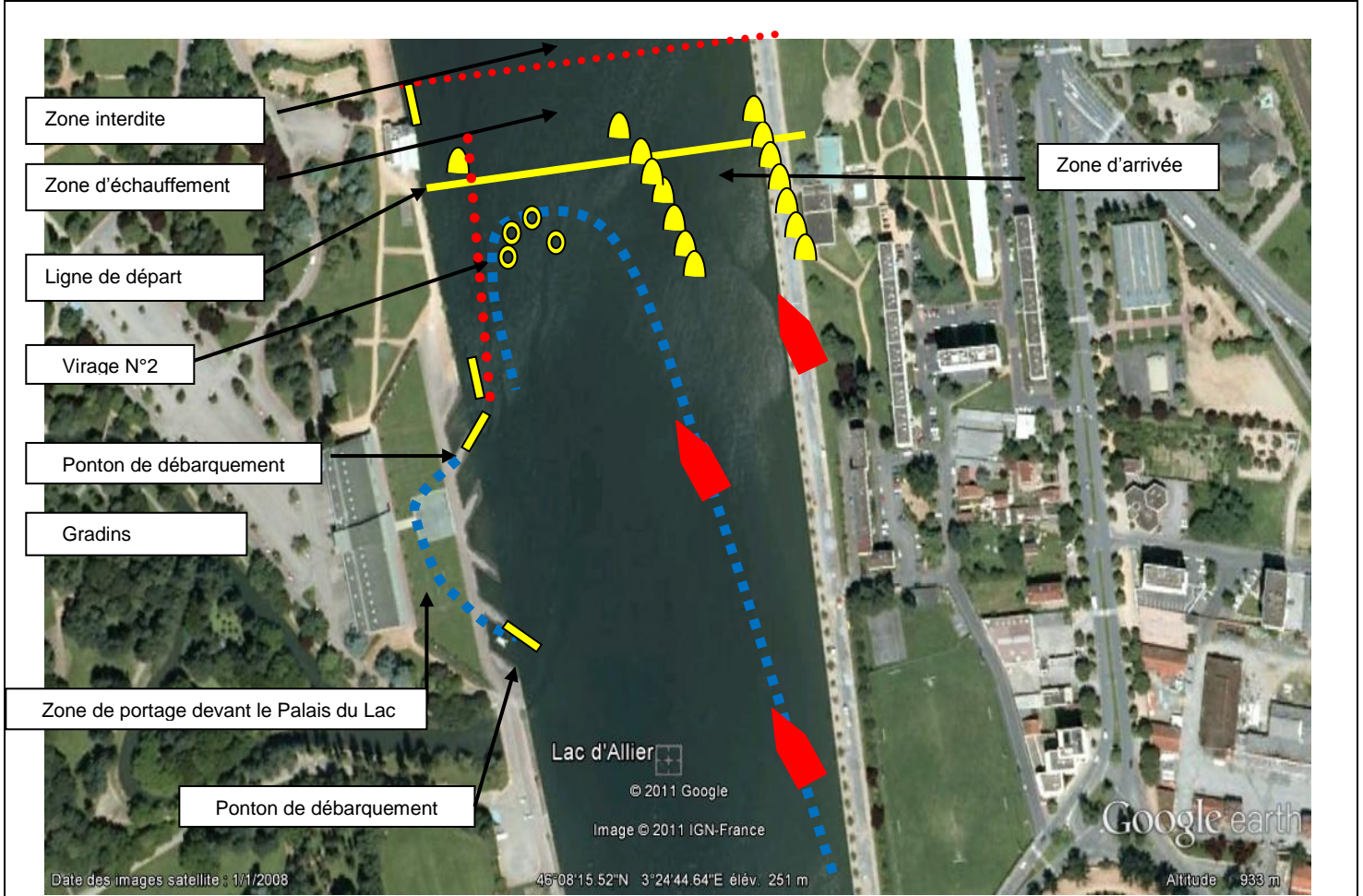
Comité départemental de Canoë Kayak de l'Allier

ANNEXE 2

Plan de la zone de compétition



Plan de la zone de départ / portage / arrivée



ANNEXE 3

Desserte autoroutière : www.mappy.com

		Distances et temps indicatifs
Paris-Vichy	A 71	(342km-3h30)
Lyon-Vichy	A 72	(2h20-210km)
Montpellier-Vichy	A 75	(3h30-409km)
Bordeaux-Vichy	A 89	(3h-428km)
Toulouse-Brive-Vichy	A 89 et A 20	(4h30-432km)

Autres distances	Angers : 380 km ; Lille : 571 km ; Marseille : 433 km ; Limoges : 245 km ; Strasbourg : 574 km ; Dijon : 244 km ; Nantes 483 km	
------------------	---	--

Desserte ferroviaire : www.voyages-sncf.com

6 liaisons quotidiennes directes avec Paris-Gare de Lyon-Vichy (02h50)
6 liaisons quotidiennes directes Lyon-Vichy (2h15)
Liaisons avec Nîmes, Béziers, Marseille, Bordeaux et Nantes
Renseignements et réservations SNCF au 3635

Desserte aérienne :

A 35 mn de l'Aéroport international de Clermont-Ferrand/Aulnat, à 2h de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry et à 1h30 d'Andrézieux-Bouthéon (Saint-Etienne).

L'aéroport international de Clermont-Ferrand/Aulnat. Plus de 20 liaisons quotidiennes directes avec les grandes villes françaises et européennes. Accueil et informations aéroport : 04 73 62 71 00

http://www.clermont-aeroport.com/fr/accueil/ACC_accueil.asp